

Jeudi 1^{er} et Vendredi 2 août 2024

Nom : Prénom :

Société :

Adresse Complète :

Code Postal : Ville :

☎ : 📍 (Obligatoire):

Email :

N° du RCS ou N° SIREN obligatoire :

Description précise des marchandises vendues :
.....
.....
.....

Statut Professionnel :

Artisan Commerçant Ambulant Producteur Démonstrateur Posticheur

Jours de participation (case à cocher obligatoirement):

Jeudi 1^{er} août 2024

Vendredi 2 août 2024

Métrage souhaité :ml

Préciser si présence d'un véhicule: oui /non N° d'immatriculation :

▲ Pièces à fournir (obligatoirement) :

1. Extrait du Registre de Commerce ou des métiers daté de moins de 3 mois à la date de la manifestation
2. Copie de l'assurance à responsabilité civile et professionnelle
3. Commerçants non sédentaires : recto-verso de la carte de commerçant ou de la carte de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
4. Commerçant non sédentaire alimentaire : récépissé de déclaration relatif à l'inspection sanitaire délivré par la direction départementale de la protection des populations
5. Photos du stand dans son ensemble et des produits commercialisés
6. Photocopie de la carte grise du véhicule

▲ Informations :

Droit de place 8,30 € le mètre linéaire. Veuillez noter que ces tarifs sont susceptibles d'évoluer au cours de l'année 2024

Seuls les exposants munis d'un laissez passer auront l'accès au périmètre de la Braderie. Un filtrage des entrées sera effectué.

▲ **Photos permettant d'apprécier la qualité des produits**

Photo 1

Photo 2

FORMULAIRE D'INSCRIPTION GRANDE BRADERIE D'ETE 2024

▲ Je m'engage :

- ☞ à respecter les dimensions et les activités qui me sont autorisées,
- ☞ à respecter le marquage au sol (marquage et délimitation au sol). Les stands, les pieds ainsi que les parasols déployés, ne doivent dépasser de l'aplomb du marquage au sol,
- ☞ à respecter la propreté du site et à laisser son emplacement propre en fin de manifestation,
- ☞ à ne rien fixer ou accrocher sur les boutiques, les poteaux ou autres supports, les arbres,
- ☞ à respecter le cheminement piéton qui devra être entièrement libre de tout dispositif commercial, de façon à permettre à tout moment la circulation des clients et personnes à mobilité réduite,
- ☞ à disposer les stands de façon à laisser libre les accès aux boutiques et aux portes d'immeubles,
- ☞ à maintenir en permanence et laisser libre de tout obstacle l'accès des secours,
- ☞ à me conformer strictement aux prescriptions du domaine public en l'occurrence le cahier des charges lié à cet évènement,
- ☞ à utiliser uniquement des sacs papier ou réutilisables,
- ☞ à acquitter la redevance correspondant à cette occupation,
- ☞ à ne pas sous louer de tout ou partie d'un emplacement, sous peine de verbalisation et expulsion immédiate de la Braderie,

L'autorisation d'occupation du domaine public reste révoicable et précaire. La Ville se réserve la possibilité de refuser votre inscription pour les prochaines éditions de la Braderie.

A retourner avant le 31 mars 2024 (cachet de la poste faisant foi)

TOUTE DEMANDE INCOMPLETE NE SERA PAS TRAITEE

Attention cette fiche n'est pas une réservation et ne donne droit à aucun emplacement

Toute demande nécessite le passage en commission

Occuper un emplacement à la braderie, c'est accepter et s'engager à respecter le présent règlement avec toutes ses conditions et conséquences

A..... Le.....

**Signature obligatoire précédée de la
mention « lu et approuvé »**

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par monsieur le maire de Narbonne - service des régies pour la délivrance d'autorisation d'occupation du domaine public. La base légale du traitement est le **contrat**. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : **Services interne à la collectivité, CCI, Préfecture, DGFIP, Chambre Agriculture, Direction départementale des fraudes**. Les données sont conservées pendant toute la durée de l'autorisation. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la imitation du traitement, retirer à tout moment votre consentement à leur traitement ou exercer votre droit à leur portabilité. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits : m.veyrac@mairie-narbonne.fr ou au 04-68-90-30-20 ou notre délégué à la protection des données : DPO@mairie-narbonne.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.*